

*La Constitution*

Tout cela explique pourquoi il y a 28 propositions sur la table. D'aucuns ont dit que c'était beaucoup trop. Je voudrais d'abord faire remarquer que ce ne sont pas toutes des propositions constitutionnelles, car certaines d'entre elles ne sont que des instructions au comité pour qu'il fasse certaines choses ou étudie certains points particuliers. Pour certaines d'entre elles, le gouvernement avait déjà l'intention d'adopter une loi; c'est le cas, notamment, de la réforme de la Loi sur les banques, qui peut se faire simplement par voie législative au Parlement.

Par ailleurs, je pense qu'on ne peut pas gagner sur les deux tableaux. Lors des discussions au lac Meech, certains disaient: «Vous nous avez exclus. Comme il s'agit ici de la ronde Québec, nous nous sentons exclus alors que nous voulons participer.» C'est ce que nous ont dit les uns après les autres les autochtones, les femmes, les communautés ethniques, les personnes handicapées physiquement et ainsi de suite.

Or, cet ensemble de 28 propositions vise à satisfaire toutes les préoccupations que nous entendons depuis deux ans. Je suppose que, en dernière analyse, les points qui doivent absolument être traités dans le calendrier prévu sont ceux que les premiers ministres aborderont lorsque viendra pour eux le temps de négocier les résultats définitifs des délibérations du comité.

Pour l'instant, toutefois, il est très important que toutes les options soient soumises à l'examen des premiers ministres. Il s'agit là de choses que les Canadiens nous disent. Par exemple, les Canadiens de l'Ouest nous disent qu'ils se sentent aliénés. Par conséquent, il faut modifier fondamentalement le système de telle sorte qu'ils aient le sentiment de participer aux décisions qui sont prises dans le centre du pays.

Il importe de faire en sorte que toutes les propositions soient aussi ouvertes que possible pour que les premiers ministres puissent prendre leurs décisions en conséquence. Toutefois, trois questions nous touchent tous beaucoup. Nous devons répondre au Québec, car cette affaire traîne depuis des années.

Certes, dix ans après avoir rapatrié la Constitution, il est temps de faire preuve de générosité et d'acquiescer aux exigences minimales du Québec pour que cette province réintègre le giron canadien. À toutes les audiences

que nous avons tenues dans tout le pays, les gens ont réagi favorablement à l'idée que le Québec soit reconnu comme une société distincte, compte tenu de sa culture et de sa langue françaises et de son droit civil. Si l'on tenait un vote là-dessus, je ne crois pas que beaucoup des gens qui sont au courant de la question, l'ont bien examinée et y ont réfléchi se prononceraient contre. Cela me rappelle que, lorsque la Chambre a été saisie de certaines questions très émotionnelles, 25 p. 100 des gens étaient farouchement pour et 20 p. 100, farouchement contre, la vaste majorité, qui se situait au centre, demandant qu'on trouve un compromis raisonnable et qu'on en finisse. C'est aussi vrai à propos de la question constitutionnelle, ainsi que de certains enjeux plus controversés dans le cadre des négociations actuelles.

La population souhaite ardemment que soient réglées les revendications des autochtones et qu'on en règle au moins quelques-unes dans le cadre de ces négociations, si ce n'est pas possible de les régler toutes. Nous devrions nous rappeler qu'une constitution n'est pas une chose qui nous lie irrémédiablement. Une constitution n'est jamais complète. Elle évolue et change selon les besoins de la société à un moment précis. Il faut évidemment tenir compte du sentiment d'aliénation des habitants de l'Ouest.

Pour ce qui est de nos institutions, le processus de réforme parlementaire, dont nous a parlé M. Brewin, fait intégralement partie de cette entreprise. Si nous ne nous respectons pas mutuellement en tant que parlementaires et si nous n'apprenons pas à écouter attentivement ce que disent nos collègues, à écouter avec intérêt et à croire qu'ils tiennent là un discours important, il devient très difficile pour les Canadiens de croire qu'ils doivent nous respecter. Si nous avons perdu un peu du respect de la population, il est peut-être temps de sonder nos propres coeurs et de voir comment nous pouvons modifier notre propre conduite pour que cette institution recommence à inspirer le respect des Canadiens de tout le pays.

Je suppose que ce n'est un secret pour personne que les propositions constitutionnelles seront modifiées avec le dépôt du rapport du comité. Je pense que c'est très avantageux, pour le pays et pour le gouvernement. Ce ne sont après tout que des propositions, et elles ont été présentées afin que les gens aient une base de discussion pour pouvoir poursuivre le débat.